

Veille cybersécurité

LES DONNÉES UTILISÉES DANS LA
VIDÉOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE

DUTEIL Marine
BTS SIO 1^{er}
année

Utilisation des données biométriques

Certaines entreprises présentent leur technologie comme étant de la vidéosurveillance algorithmique, alors qu'elle relève en réalité de la vidéosurveillance biométrique, car elle utilise des données biométriques pour identifier des individus.

La vidéosurveillance biométrique correspond à 2 critères:

- La nature des données: données à caractères personnelles sensibles
- L'objectif du dispositif: identifier une personne précise

Sources: <https://www.cnil.fr/fr/cameras-augmentees-espaces-publics>

<https://www.laquadrature.net/2024/07/18/veesion-et-surveillance-en-supermarches-vraie-illegalite-faux-algorithmes/>

Respect du RGPD

Les entreprises françaises se basent sur les standards induit par BriefCam qui est une entreprise Japonaise qui n'est pas soumis au RGPD

Le RGPD est le règlement européen que les entreprises se situant en Europe doivent respecter. Ce règlement est sur la protection des données à caractère personnel et des données à caractère personnel sensibles comme les données biométriques.

Les entreprises françaises doivent être transparente par rapport à l'utilisation des données.

Sources: <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
<https://www.briefcam.com/>
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0679>

Les lois en France par rapport aux données biométriques

La loi Informatique et Liberté impose la minimisation des données collectées, la limitation de leur durée de conservation, sécurité des données et la transparence sur la finalité de traitement

La Directive Police-Justice permet de donner l'autorisation de l'utilisation des données à caractère personnel à des fins répressives

La loi relative aux Jeux Olympiques de 2024 autorise la conservation des images jusqu'à 1 an seulement pour améliorer les performances algorithmiques

Sources: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886460/>
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016L0680>
<https://marinette-duteil.lesaintdauphin.fr/wp-content/uploads/2025/05/La-videosurveillance-algorithmique-a-lepreuve-de.pdf>

Le Règlement sur l'Intelligence Artificielle

En Europe, un autre règlement a été voté en juin 2024. Ce règlement classe les Intelligences Artificielle par rapport à leur risque.

La Vidéosurveillance algorithmique est classée dans les systèmes à haute risque.

Exigences:

- Analyse d'impact sur les droits fondamentaux
- La traçabilité des algorithmes
- Informer les personnes concernées

Sources: <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj?locale=fr>

Sitographie

Advanced Surveillance Systems for Business | BriefCam. (s.d). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.briefcam.com/>

Directive—2016/680—EN - règlement bruxelles ii ter—EUR-Lex. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016L0680>

La vidéosurveillance algorithmique à l'épreuve des jeux olympiques. (s. d.). Lamyline.Consulté 7 avril 2025, à l'adresse <https://marinette-duteil.lesaintdauphin.fr/wpcontent/uploads/2025/05/La-videosurveillance-algorithmique-a-lepreuve-de.pdf>

Le règlement général sur la protection des données—RGPD. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Les caméras « augmentées » ou algorithmiques dans l'espace public. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/cameras-augmentees-espaces-publics>

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés— Légifrance. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886460/>

Proposition de règlement du parlement européen et du conseil établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) et modifiant certains actes législatifs de l'union (2021). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52021PC0206>

Règlement—2016/679—EN - rgdp—EUR-Lex. (s. d.). Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0679>

Veesion et surveillance en supermarchés : vraie illégalité, faux algorithmes ?. (2024, juillet 18). La Quadrature du Net. Consulté 4 mai 2025, à l'adresse <https://www.laquadrature.net/2024/07/18/veesion-et-surveillance-en-supermarches-vraie-illegalitefaux-algorithmes/>